



CH/UES-KELA SLS2S - 002FEE

**Confidentiel**

Membres de la commission de gestion  
c/o Test Sàrl  
Rue 2B  
9999 Lausanne

Swiss Life SA

Fondation collective Swiss Life  
pour le 2<sup>e</sup> pilier  
Gérance  
General-Guisan-Quai 40  
Case postale, 8022 Zurich  
[www.swisslife.ch/elections](http://www.swisslife.ch/elections)  
Hotline 021 329 20 02  
[wahlen@swisslife.ch](mailto:wahlen@swisslife.ch)

Zurich, 29 octobre 2018

**Fondation collective Swiss Life pour le 2<sup>e</sup> pilier  
Contrat X9X9X9 - Test Sàrl, Lausanne**

**Carte de droit de vote avec vos données d'accès personnelles (e-voting)**

Madame, Monsieur,

Vous recevez par le présent courrier vos données d'accès personnelles pour l'élection du conseil de fondation de la Fondation collective Swiss Life pour le 2<sup>e</sup> pilier qui aura lieu par voie électronique (e-voting) **entre le 5 novembre à 8 h et le 30 novembre 2018 à 12 h.**

Étant donné qu'aucun candidat supplémentaire ne s'est annoncé en tant que représentant des salariés pour l'élection au conseil de fondation dans le délai imparti, les personnes que le conseil de fondation en fonction avait déjà proposées comme **représentants des salariés, ont été élues tacitement.**

Du côté des représentants des employeurs, des personnes supplémentaires se sont portées candidates pour être élues au conseil de fondation. Ainsi, seuls les représentants d'employeurs sont invités dans les commissions d'administration respectives à élire leurs trois représentants au conseil de fondation. La **carte de droit de vote** en annexe contient les données d'accès. Elle ne peut être utilisée que par les **représentants des employeurs** de votre commission de gestion. Veuillez transmettre la carte de droit de vote aux représentants des employeurs de votre œuvre de prévoyance.

Après avoir soumis votre vote, vous ne pourrez plus utiliser les données d'accès. Ce courrier doit donc être conservé jusqu'à la clôture définitive du scrutin, de manière à éviter tout accès aux informations qu'il contient par des tiers non autorisés. L'envoi de documents de remplacement pour ce vote n'est malheureusement pas possible, même en cas de perte dont vous n'êtes pas responsable. Si votre œuvre de prévoyance ne souhaite pas faire usage de son droit de vote, veuillez vous assurer que les données d'accès ne puissent pas être utilisées par des tiers non autorisés (par ex. en les détruisant ou en les conservant de manière sécurisée jusqu'à l'expiration du délai de vote).

Nous sommes à votre disposition pour répondre à toute question concernant cette élection:

Hotline «Elections 2019» 021 329 20 02



Nous aimerions attirer votre attention sur le fait que la responsabilité de la mise en œuvre des élections dans les différentes œuvres de prévoyance incombe aux employeurs affiliés à la fondation collective et aux commissions de gestion.

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.  
Swiss Life

A handwritten signature in black ink, appearing to read "I. Klein".

Ivy Klein  
Représentante de la gérante

A handwritten signature in black ink, appearing to read "A. Keller".

Andrea Sarah Keller  
Gestion des fondations